A.S.S.G.A Esclalade

 COMPTE-RENDU de L’A.G. du 17/11/2017

Participation : Nombre de personnes présentes à l’Assemblée Générale : 45

Julien Collot, notre président, a présenté les effectifs du Club : 183 adhérents dont 60 jeunes. Ratio des sexes : 74 filles et 109 garçons.

Nous nous félicitons de ce grand nombre de jeunes : ils sont les encadrants et bénévoles de demain, mais surtout ils représentent la vitalité du Club, et aussi sa « vitrine » : bravo à nos compétiteurs, en particulier Melvin, qui poursuit sa progression tout en passant dans le camp des « encadrants ».

Un hommage est rendu à Jean-Do, notre ancien président, qui est à l’origine de toute cette aventure.

Julien a insisté sur l’importance des tâches de tous les bénévoles qui encadrent, enseignent, et permettent aux enfants et aux adultes de progresser.

Il a également adressé ses remerciements pour le nombre de présents aux séances de nettoyage du mur.

Le bilan de l’année est très satisfaisant grâce à cette bonne dynamique des séances d’enseignement, aux différentes sorties, au projet «COSIROC » qui se concrétise, au stage d’été qui a permis aux volontaires de découvrir la haute montagne ou de s’y perfectionner.

Le Club se félicite d’être désormais « labélisé » : il a obtenu le label « F.F.M.E escalade » et plus récemment le Label « F.F.M.E. école d’escalade » qui certifie un encadrement de qualité, des formations régulières, etc.

Le partenariat avec l’association sportive du C.E.A., section escalade, se poursuit et son responsable nous en a présenté brièvement le fonctionnement. Moyennant une participation de 30 euros les adhérents de l’A.S du C.E.A. peuvent utiliser les structures de l’A.S.S.G.A., et en contrepartie nos adhérents ont la possibilité de participer aux sorties organisées par le C.E.A., de fréquents déplacements représentant la vocation première de ce Club.

Bilan financier de l’année : Le Club ne se trouve pas en difficulté financière mais Julien nous fait part de l’impossibilité de présenter à ce jour un bilan détaillé complet car plusieurs pièces comptables font défaut et par ailleurs il manque certaines sommes d’argent : Un litige avec notre trésorière devrait se résoudre prochainement.

On note, à la lecture de ce bilan, que d’importantes sommes restent provisionnées, destinées à la rénovation du mur de Lardy, le projet du « pan » ayant été jugé irréalisable, par manque de place .

Julien nous présente les objectifs de l’année en cours :

- Réfection du mur de Lardy qui devrait s’accélérer du fait de l’acquisition du gymnase par la municipalité à compter du 01/01/2018.

- Aménagement de l’espace situé sous les tribunes.

-Poursuite de la formation de nouveaux enseignants, et si possible de juges.

- Poursuite du projet « COSIROC » encadré par Xavier.

-Projets de sorties pour faire découvrir à nos adhérents l’escalade en  milieu naturel. On s’intéresse au « parcours montagne » à Fontainebleau : déplacement de rocher en rocher, simulant une course d’arrête en montagne.

Bilan financier prévisionnel : Julien donne des explications sur de minimes modifications sur les différents postes, l’essentiel étant représenté par le provisionnement cité auparavant pour le mur de Lardy.

Vote du budget prévisionnel :

Contre :0 / abstentions : 0 / Budget voté à l’unanimité.

Election du Bureau : Le bureau démissionne dans sa totalité et tous ses membres se représentent à l’exception de Thomas C., comme prévu, et de Nadia, ancienne trésorière, absente ce jour.

Election du Bureau  qui comprend : Annick Feuillet, Camille Thill, Jean-Pierre Feuillet, Julien Collot, Karine Melloul, Lenaïck Amara, Olivier Sauvagnac, Thomas Moriamé, Xavier Le Conte.

Contre : 0 / abstentions : 0 / le bureau est élu à l’unanimité

Fin de l’ A.G. à 20 heures, comme prévu.